

**Contacts : ASEVI - 17bis avenue du Val d'Yvette
91140 - Villebon sur Yvette**

Tel : 01 60 10 63 77

contact@asevi.net

Sortie du Samedi 18 décembre 2004

Sortie nature dans le Bois des Gelles en compagnie des Gardes-animateurs du Conservatoire départemental des espaces naturels sensibles.



Au programme lecture de la végétation rencontrée selon le milieu naturel c'est à dire la nature du sous-sol : charmes et merisiers sur le plateau sur les argiles à meulière, châtaigniers et chênes sur les pentes des sables et grès de fontainebleau, et enfin frênes et trembles dans le bas des pentes. En travaux pratiques : jeu de colimaillard pour la recon-naissances des espèces d'arbres.

Savez-vous que ce bois possède des pieds de pommes de terre sauvages? L'occasion pour le guide d'indiquer que

ces dernières sont toxiques si on les mange crues.

Les trottoirs

Les trottoirs à Villebon sont particulièrement étroits, surtout devant le centre de formation de la DGA (rue des Casseaux), où l'on risque de se faire écharper par les voitures. Le trottoir pourrait être élargi rapidement.

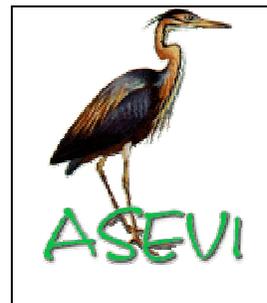
C'est le cas également au Village (voir photo). Des poteaux de signalisation, des poteaux EDF ou de téléphone, des voitures, des camionnettes encombrant notre espace piétons.

Il ne doit pas être facile à une maman d'emprunter ce genre de trottoir avec une poussette ou un enfant tenu par la main.

Dates à retenir :

Sortie « Essonne propre - Essonne verte » pour un nettoyage de printemps.

Réunion mensuelle de l'ASEVI le mercredi 13 avril - 20h45 - MJC de Villebon



A S E V I

**Association pour la Sauvegarde de
l'Environnement à Villebon**

*l'ASEVI, association loi 1901, a pour but de
promouvoir la participation des Villebonnais(es) à la
définition et à la sauvegarde de leur cadre de vie*

Bulletin n°01- Mars 2005

Le mot du bureau

Ce numéro est le premier d'une série que nous souhaitons longue. En effet la sauvegarde de notre cadre de vie apparaît comme une tâche nécessaire et urgente mais qui est difficile. Nécessaire car les pressions de toutes sortes sont très fortes sur l'environnement comme sur la société. Difficile car les réglementations, les organismes de gestion, les décideurs sont multiples et entrecroisés. Il est maintenant temps d'informer les Villebonnais des sujets et enjeux en cours. Eau (plan de prévention des inondations, distribution, projet d'une station d'assainissement), projet d'un nouvel incinérateur, nouveau Plan Local d'Urbanisme, bois des Gelles etc. La directive européenne sur l'eau va faire en sorte que les Associations informent directement la population. Encore faut-il qu'elles soient informées des projets et des débats qui vont suivre. Dans ce cas précis de l'eau, les enjeux financiers sont très importants et on peut craindre que les répercussions sur le porte monnaie de chacun soient aussi très lourdes d'autant plus que le pouvoir d'achat stagne.

Mais ce journal sera aussi un lieu d'échanges, de curiosité et de divertissement par la nature.

Les règles et les positions que nous tiendrons sont celles du bon sens, du respect mutuel, du savoir vivre. Ce ne sera pas un lieu d'attaques ni de positions partisans. La tâche est en effet immense, nous avons besoin de votre aide sans laquelle ce journal ne sera pas viable. Il est rédigé et distribué gratuitement dans votre boîte à lettres par des bénévoles (faites-le circuler autour de vous !). Pour continuer notre action, venez nous rejoindre à l'ASEVI.

Le bureau

Sommaire

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU): où en est-on?

La sécurité piétons au Village

Le projet de défrichage de 3000m² du bois des Gelles

Le Plan de Prévention des Risques d'Inondation de l'Yvette (PPRI)

Sortie du Bois des Gelles – Les trottoirs

Les rendez-vous à retenir

Association loi 1901- déclarée à la Préfecture- Adhérente à ENE (Essonne Nature Environnement)

Le Plan Local d'Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a fait l'objet d'un débat qui a fait recette, puisque 70 personnes s'étaient déplacées pour assister à sa présentation le 20 janvier dernier au Conseil Municipal. Les thèmes qui ont interpellé l'ASEVI étaient les suivants. Le manque de logements pour les jeunes dans le projet de construction de la ZAC des Coteaux, la difficulté de déplacement à pied à l'intérieur de la ville, la localisation de la maison médicalisée sous les lignes haute tension, le manque d'aménagements piétons au Village, le projet de dépeçage de 3000m² du bois des Gelles, l'aire des Gens du Voyage, la Station d'Épuration des eaux usées, l'implantation d'une déchetterie, les jardins de la Haie du Pont.

Tous ces thèmes seront abordés au long des numéros à venir.

Le Plan voté est en discussion dans les instances administratives. Il est prévu qu'il retourne à la mairie pour l'enquête publique avec la présence d'un commissaire enquêteur. L'annonce de ses permanences sera faite par la mairie. Ce dernier rendra son rapport et le PLU sera, à nouveau, soumis au Conseil Municipal.

Le Village

C'est le quartier de Villebon en rénovation à l'endroit des anciens haras.

L'aménagement piéton, en particulier les trottoirs, n'ont pas suivi, y compris pour descendre au Centre Commercial Villebon2. De même les liaisons par bus avec le cœur de ville sont insuffisantes. L'ASEVI souhaite que l'aménagement de ce quartier soit réalisé de toute urgence en concertation avec les habitants du quartier.

Le projet du défrichage de 3000m² du bois des Gelles

Le plan Local d'Urbanisme, qui a été présenté le 20 janvier comporte un projet d'agrandissement du Centre de Loisirs de façon à pouvoir accueillir 220 enfants. Dans un premier temps cet agrandissement a été associé à la construction d'un nouveau gymnase avec une tribune de 496 places, doté d'un nouveau parking pour les autocars et les voitures. Pour mener cette opération, il était prévu que le nouveau gymnase prendrait la place du centre aéré actuel, le nouveau centre aéré, quant à lui, nécessitait de déboiser 2500 à 3000m² à l'orée du bois. En compensation, une parcelle isolée du bois est proposée pour être mise en friche. Mais comme elle n'est pas contiguë au bois elle ne peut servir à renforcer son homogénéité.

Pour notre association rogner encore sur le bois des Gelles n'est plus acceptable à l'heure où chacun a pris conscience que la nature doit être respectée coûte que coûte. Chaque Villebonnais a maintenant conscience que la forêt est le poumon de sa santé.

Nous rappelons qu'il y a quelques années, des menaces sur ce bois avaient conduit à le faire classer, pour sa majeure partie, sauf cette parcelle, en Bois Départemental, une pétition avait alors recueilli plus de 500 signatures de Villebonnais.

Nous avons la chance de posséder encore 16 ha de bois. Il faut trouver une solution pour construire le Centre Aéré à l'intérieur du Centre Sportif de façon à préserver notre capital boisé. Ce sont nos enfants qui nous remercieront plus tard de les avoir aidés à préserver leur capital.

Le Plan de Prévention des Risques d'Inondation de l'Yvette (PPRI)

Ce plan est en cours d'élaboration conformément à la loi. Un texte fédérateur a été rédigé par l'ASEVI et accepté par toutes les associations de protection de l'environnement de la vallée de l'Yvette, dans le but d'obtenir un rendez-vous avec le Préfet pour lui développer de vive voix la position commune (le texte est consultable sur le site www.asevi.net).

Le Renouveau des jardins

Si nous avons fait le choix de nous installer à Villebon, c'était pour y vivre dans un cadre de verdure, un peu à la campagne et pas loin de la ville, dans un département encore essentiellement rural avec des espaces verts, des forêts, des espaces agricoles. Pourtant chaque jour, nous ressentons cette pression d'une urbanisation accélérée qui change inéluctablement notre cadre de vie avec un cumul d'inconvénients : bruit, temps de déplacement accru, pollution...

Parmi tous ces espaces, il y a la place pour ces jardins qui apparaissent comme partie prenante de notre paysage quotidien. Ceux qui résident en pavillon disposent pour certains d'un potager, d'un coin de pelouse ou tout simplement d'un coin nature. Ceux qui résident en appartement cherchent à disposer d'un peu de verdure sur leur balcon à défaut de pouvoir disposer d'un coin de terre.

Aux alentours de Villebon, plusieurs communes ont leurs jardins familiaux : les Ulis, 281 jardins sur environ 4 ha avec l'association APENELOPPE, Massy avec les Potagers de l'île, Longjumeau, 48 jardins sur environ 2,5 ha avec l'AJFL (association des Jardins Familiaux de Longjumeau) dans la plaine de Balizy, pour ne parler que des communes les plus proches. Verrières le Buisson envisage un programme, « les jardins d'antan ».

La demande en jardins ne cesse de croître et n'est pas actuellement satisfaite.

Pourquoi cet engouement pour un coin de terre ?

Plusieurs aspects peuvent être abordés sans que cela soit exhaustif : santé, nature, convivialité...

1-Les produits consommés : un désir de savoir ce que l'on consomme, manger des produits sains, des produits de saison. Notre santé passe par une alimentation saine et une connaissance des circuits de production et de distribution. Jardiner, ce n'est pas seulement le plaisir de manger ses propres produits, c'est aussi savoir ce que l'on mange pour l'avoir semé, élevé et récolté, et le manger à la bonne époque, quand c'est la saison.

2-Outre l'aspect protection de sa santé et celle de sa famille, jardiner présente aussi un intérêt économique. Bien sûr, ce n'est plus la période de pénurie alimentaire, le temps où notre région faisait partie de la ceinture de sécurité alimentaire de la région Ile de France, mais la récolte de légumes et de fruits frais représente une part non négligeable dans le budget alimentation de la famille.

3-Le jardin est aussi un lieu de détente et de liberté à proximité du domicile, la voiture ne devrait pas être indispensable pour rejoindre cet espace : un coin de pelouse, une table et des bancs pour un repas en famille ou avec des amis, une tonnelle, un coin jeux pour les plus jeunes et un peu d'ombre lors des grosses chaleurs de l'été.

4-Un lieu de découverte de la nature pour les enfants ou les petits-enfants.

Au contact direct de ces jardins, l'enfant peut s'approprier les cycles de la vie des plantes, y suivre le rythme des saisons et approcher le milieu dans lequel nous vivons avec ses richesses et ses fragilités.

La pratique du jardinage est aussi un moment de convivialité, de partage et d'échanges entre familles. C'est ce qui se passe à Villebon aux jardins de la Haie du Pont.

Avec le nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU), on aurait pu s'attendre à l'extension de ces jardins, malheureusement, ce plan prévoit leur disparition à brève échéance.